

Jean Massé nous a quitté



Photo courtoisie

MICHEL FORTIER

Jean nous a quittés le 5 mars dernier, après la récurrence d'une grave maladie qu'il avait réussi à apprivoiser 15 ans plus tôt, avec beaucoup d'amour et de patience.

Sa sagesse, son amour des autres et de la nature, de même que son grand dévouement envers de multiples causes resteront à jamais gravés dans les cœurs de tous ceux et de toutes celles qui l'ont côtoyé.

Vous pourrez lui rendre un dernier hommage au salon Yves Légaré situé à Sainte-Dorothée, le samedi 18 mars et le

dimanche 19 mars. S'ils le souhaitent, les invités pourront aussi faire un don à la Fondation Cité de la Santé: yveslegare.com/avis-de-deces/jean-masse/

Comme l'écrivait Jean: «La mort n'est rien, il ne s'agit que d'un autre chemin de vie qui mène à l'éternité.»

Hommage à un être authentique et respectueux de lui-même et des autres

MOT DE GUYLAINE SIMARD ET CLAUDE HAMEL

Adieu à notre ami Jean Massé.

Cher Jean, nous ne pouvons croire qu'on ne te verra plus, n'entendrons plus ta voix, tes taquineries, ne lirons plus tes réflexions sur la vie, ces petites capsules de philosophie qui nous interpellaient chaque fois. Tu étais un humaniste.

Tu nous a marqués par ta qualité de présence, ton intelligence, ta sensibilité et ton affection. Nous avons bénéficié de ta rigueur et de ton implication pour la cause de la préservation de l'environnement dans L'ABVLACS comme membre du C.A. et ensuite comme président pendant plusieurs années. Tu aimais vivre dans cette belle nature.

Tu as pris racine dans la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs au cours des sept dernières années et tu as développé des liens avec de nombreuses personnes en laissant une forte empreinte dans notre milieu.

Tu étais passionné par la vie et investi dans tout ce que tu entrepre-

nais. Sur un terrain de tennis, tu étais un joueur agréable et redoutable, toujours prêt à bondir. Tu étais un bricoleur hors pair, habile et méticuleux. Tu aimais la musique, même si tes talents de chanteur étaient plutôt modestes. Nous gardons précieusement plein de souvenirs de nos rencontres. – Notre tristesse est grande. – Salut, Jean.

MOT DE MARIE ANDRÉE CLERMONT

Nous échangeons sur la vie, l'amour, l'espoir, la liberté. Il avait la capacité d'exprimer sa pensée de façon à susciter la réflexion, dans un style poétique qui n'appartenait qu'à lui. Constatant, il testait ses certitudes, combattait ses peurs, analysait ses émotions, pour mieux comprendre et mieux vivre. Jean était un authentique, profondément respectueux de lui-même et des autres. Il recherchait l'harmonie, l'équilibre, la paix et la sérénité, en toute simplicité.

MOT DE GILLES W. PILON

Jean était davantage qu'un ami. Nous avons vécu ensemble les grands et les misères de notre aventure à l'ABVLACS. Nos valeurs se ressemblaient, nos priorités étaient les mêmes. Nous partagions un sens de la communauté et de la justice sociale. Ses interventions et les nombreux articles qu'il a écrits démontrent à quel point il croyait dans les gestes à poser pour préserver la qualité de l'environnement, et en particulier de nos lacs. Je demeure impressionné de sa force de caractère face à sa maladie et de sa volonté de conserver, malgré tout, sa sérénité. Je suis heureux d'avoir eu le privilège de le côtoyer et son souvenir demeurera un moteur positif pour la suite de ma vie.



David Graham
député fédéral • Laurentides—Labelle

D'ICI, POUR ICI

80A, boul. Norbert-Morin (route 117)
Sainte-Agathe-des-Monts J8C 2V8
819-326-4724

424, rue du Pont, Mont-Laurier J9L 2R7
819-440-3091

1-844-750-1650

• david.graham@parl.gc.ca
• www.davidgraham.ca

f /daviddegraham

MOT DE LA MAIRESSE



Monique Monette Laroche



Mars; encore un peu d'hiver, de la pluie, du soleil, du temps froid, on ne se décourage pas, le printemps est à nos portes !

J'ai eu la chance de prendre un peu de repos et de réfléchir à notre belle municipalité. La population change, évolue; une garderie, une station-service au centre du village, plusieurs personnes les réclamaient. Ce sera un plus pour la Municipalité.

Est-ce qu'il y aura des impacts sur l'environnement? Je l'espère, il y aura moins de gaz à effet de serre lorsque l'on pense à nos camions-pompes qui montent et descendent la côte pour s'approvisionner d'essence. C'est positif, c'est un service de plus offert aux citoyens.

Pas de changement, pas d'agrément.

Lorsqu'on prend des décisions, on les prend à la majorité ou à l'unanimité. Nous prenons des décisions en pensant à l'ensemble de la population. Lorsque l'on croit qu'un projet est favorable, on va de l'avant. Malheureusement, on ne peut plaire à tout le monde.

Je ne pourrais passer sous silence le départ de monsieur Jean Massé. Monsieur Massé a été le président de l'ABVLACS durant plusieurs années. C'était un «gentleman» et un chic type. J'appréciais beaucoup son ouverture d'esprit, ses recommandations, son optimisme. Monsieur Massé s'est battu contre la maladie, mais il a accepté de partir tout en demeurant optimiste.

On te salue Jean. Les membres du conseil municipal et moi offrons nos sympathies à toute sa famille.

SERVICES MUNICIPAUX

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

RAPPEL DE THERMOSTATS

– **Marques: Honeywell, Garrison, Cadet, Noma, Rona et UPM**

Le Service de la Sécurité publique et incendie de Sainte-Anne-des-Lacs désire informer ses citoyens qu'il y a présentement un rappel sur certains thermostats. Ces unités peuvent surchauffer, produire de la fumée, endommager le mur et présenter un risque d'incendie.

Plusieurs incidents ont été rapportés dont un incident survenu en janvier dernier, lorsqu'un thermostat s'est enflammé à Sainte-Anne-des-Lacs, mais heureusement le Service de la Sécurité publique et incendie a été alerté dès les premiers instants grâce à un détecteur de fumée relié à une centrale d'alarme. Les dégâts furent limités à la pièce.

Ce que vous devez faire :

- Cesser immédiatement l'utilisation des modèles rappelés; les modèles sont disponibles sur notre site Internet au : <http://www.sadl.qc.ca/vie-citoyenne/securete-publique/securete-incendies/rappel-thermostats/>
- Pour ceux de marque Honeywell, vous devez communiquer avec eux au 1 888 235-7363 et ils seront remplacés sans frais;
- Pour les autres modèles, il est nécessaire de communiquer avec le détaillant auprès duquel le produit a été acheté.

À noter que les numéros de modèles qui sont suivis de la lettre « A » font également partie des rappels.

Votre sécurité nous tient à cœur !

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

RÉCLAMATION

pour bris de clôture ou autres causés par le déneigement.

Nous vous rappelons que les entrepreneurs en déneigement sont responsables des bris que la déneigeuse aurait causés à vos biens durant l'hiver, si ces biens étaient installés sur votre propriété et non pas dans l'emprise du chemin.

Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation, avant le 1^{er} juin, en l'adressant à la Municipalité a/s Yves Latour, au 773, chemin Sainte-Anne-des-Lacs ou par courriel à yvatour@sadl.qc.ca. Idéalement joindre une photo à votre réclamation. Nous ferons le suivi pour vous auprès de l'entrepreneur concerné.

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

HOMMAGE À MONSIEUR JEAN MASSÉ

Urbaniste de formation, philosophe et visionnaire de cœur, cher Jean, tu as réussi à transmettre ta passion auprès des Annelacois pour améliorer et maintenir notre qualité de vie. Ton désir de faire que l'environnement dans lequel

on vit soit considéré comme notre maison, donc de s'assurer d'en prendre soin, est accompli. Que ton âme repose en paix dans les lieux les plus paradisiaques.

Sincèrement et de tout mon cœur merci pour ta précieuse implication en environnement.

Jacqueline Laporte, directrice du Service de l'Environnement

SERVICE DE L'URBANISME

LES ABRIS POUR LES BACS DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Voici les principales dispositions concernant les abris pour les bacs destinés aux matières résiduelles dont vous devez tenir compte si vous choisissez de vous en construire un :

- aucun abri n'est permis dans l'emprise de chemin.
- un seul abri par terrain est autorisé et il doit être situé à au moins 1,5 mètre de l'emprise du chemin et à au moins 1,0 mètre de toute autre ligne de lot.
- la superficie maximale d'un abri est de 2,6 mètres carrés et la hauteur est de 2,0 mètres maximum.

Aucun permis n'est nécessaire.

SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

INSCRIPTIONS AU CAMP DE JOUR MAGICOPARC

En ligne dès le 12 avril au www.sadl.qc.ca

LIGUES SPORTIVES

Des ligues existent à Sainte-Anne-des-Lacs. Informez-vous auprès de votre Service des Loisirs.

COURS SESSION PRINTEMPS

Quelques cours sont disponibles.

Pour vous inscrire appelez le Service des Loisirs au 450 224-2675, poste 262.

JOURNÉE DES AÎNÉS 9 MAI

Hôtel & spa du Mont Gabriel de Sainte-Adèle de 9h à 15h30

Billets en vente au Service des Loisirs au coût de 17\$ du 3 au 21 avril. Faites vite, les places sont limitées.

REPAS COMMUNAUTAIRE

Tous les 1^{er} mercredis du mois au Centre communautaire situé au 1, chemin Fournel, dès 11h30, un repas complet au coût de 5,00\$ vous est offert. Cette activité s'adresse à tous. Pour plus de détails, appelez le Service des Loisirs au 450 224-2675, poste 262.

Sainte-Anne-des-Lacs, la nature à l'état pur !

450 224-2675 www.sadl.qc.ca